

Unité d'enseignement 4.4.S5 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		
Semestre : 5		Compétence : 4
CM : 6 heures	TD : 34 heures	TP : 10 heures
ECTS : 2		
<p style="text-align: center;">Pré-requis</p> <p>UE 2.1.S1 Biologie fondamentale ; UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène; UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques UE 4.4.S2 et UE 4.4.S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical.</p>		
<p style="text-align: center;">Objectifs</p> <p>Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique conformément aux bonnes pratiques , Assurer la surveillance et le suivi des activités thérapeutiques et diagnostiques en respectant les protocoles.</p>		
<p style="text-align: center;">Eléments de contenu</p> <p>Les principes et règles de préparation, réalisation et surveillance des soins, actes et activités autorisés par la législation, La préparation de thérapeutiques médicales, La réalisation d'actes contribuant au traitement ou au diagnostic conforme à la liste autorisée, Les chambres implantables.</p>		
<p>Recommandations pédagogiques</p> <p>Cette UE est la dernière des trois UE qui contribuent à l'acquisition des habiletés techniques. Les soins, actes ou activités enseignées l'ont été de manière progressive, en relation avec leur complexité et le développement des capacités des étudiants.</p> <p>Les actes de soins sont notés sur le portfolio de l'étudiant et leur réalisation est validée en stage. Des actes ou activités peuvent être enseignés en sus de ceux figurant dans la liste et dans la limite de la réglementation en vigueur.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Injection dans les chambres implantables en situation simulée.</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Habilitété, dextérité, Respect hygiène, asepsie, ergonomie, Cohérence dans l'organisation, Raisonnement et justesse dans la mise en œuvre, Connaissances théoriques en lien avec les actions.</p>	